

## RELATIONS CEE-EGYPTE

Les relations de l'Egypte avec la Communauté sont régies par un accord de coopération ratifié en 1978 et qui porte sur les domaines du commerce, de l'assistance financière et des dispositions institutionnelles par le Conseil de Coopération et des contacts parlementaires.

### 1. Commerce

Plus de 95 % des exportations de l'Egypte bénéficient d'un accès libre sur les marchés de la Communauté. Seuls deux secteurs, les produits textiles et les produits agricoles, sont soumis soit à des quotas, soit à des réductions tarifaires.

### 2. Coopération financière et technique

Le 1er Protocole financier couvre la période 1977 à 1981 et porte sur un montant de 93 mio Ecus sous forme de prêts de la BEI et de 77 mio Ecus sous forme de subventions et de prêts spéciaux.

Le 2ème Protocole financier couvre la période 1982 à 1986 et porte sur un montant de 150 Mio Ecus sous forme de prêts de la BEI et de 126 mio Ecus sous forme de subventions et de prêts spéciaux.

Les secteurs principaux pour lesquels l'intervention de la Communauté a été demandée sont, en ce qui concerne les prêts de la BEI : l'industrie, le transport et l'énergie, tandis que pour les autres aspects de l'intervention communautaire : l'agriculture et l'infrastructure sociale.

### 3. L'aide alimentaire

L'Egypte est le deuxième bénéficiaire de l'aide alimentaire communautaire. Entre 1976 et 1983 l'aide alimentaire accordée à l'Egypte représentait 180 Mio Ecus exprimés en valeur prix mondiaux.

En 1983, une quantité de 135.000 tonnes en céréales a été allouée.

### 4. Les contacts parlementaires

Un nombre important de contacts a été effectué entre les deux Assemblées, notamment par la visite du Président Sadate au Parlement Européen en février 1981 et par la visite de Mme Veil à l'Assemblée au Caire en décembre 1981. Trois délégations européennes ont visité l'Egypte depuis 1981 : le groupe socialiste, démocrates-chrétiens et une délégation chargée des relations avec les pays du Mashrek.

### 5. Dispositions institutionnelles

Une réunion du Conseil de Coopération est prévue pour le 9 avril prochain à Luxembourg.

DECLARER : COMMUN

SOURCE : SOEC

UNIT : M ECU

## EGYPT - E.C. TRADE (VALUE)

	74	75	76	77	78	79	80	81	82	Jan-Jun 82	Jan-Jun 83
IMPORTS OF THE COMMUNITY	264	318	675	701	943	1182	1742	3343	2739	1431	1294
EXPORTS OF THE COMMUNITY	813	1349	1475	1680	1821	2324	3105	4265	4436	2112	2546
TRADE BALANCE WITH THE COMMUNITY	546	1031	800	979	878	1142	1363	922	1697	681	1251
COVER OF EGYPTIAN EXPORTS TO COMMUNITY IN %	32%	23%	46%	42%	52%	51%	56%	79%	62%		

Notes : The statistics are based on Community customs declarations, and are not comparable to UNO trade figures, which are derived from Egyptian customs declarations.